

LE PLAGIAT

DU COMITÉ

(SOI-DISANT ÉCCLESIASTIQUE)

DE L'ASSEMBLÉE NATIONALE ,

OU

*Décret de Julien l'apostat , formant les
bases de la constitution civile du clergé
Français , suivi des représentations de
saint Grégoire de Nazianze.*



A ANTIOCHE ,

DE L'IMPRIMERIE IMPÉRIALE ;

Et se trouve à Autun , chez l'imprimeur de
Monseigneur l'Evêque ,

L'an de Jésus-Christ 1790 , de la liberté II ,
de la meilleure religion I.

<http://www.liberius.net>

© Bibliothèque Saint Libère 2025.

Toute reproduction à but non lucratif est autorisée.

L'ÉDITEUR, A MIRABEAU,
*Chargé de justifier par son adresse la constitution
civile du clergé.*

Trembles, Mirabeau, trembles..... ton masque est tombé, le flambeau que je viens de rallumer, éclaire ta conduite. Enfin le voilà par terre ce manteau qui cachoit tes poignards; la voilà découverte cette source trop féconde où tu puisois tes poisons. Un apostat t'inspiroit. Toi, Mirabeau, l'ami de la religion!... Et c'est avec la crinière d'un lion, la langue d'un serpent, les défences d'un sanglier & le cœur d'un tigre, que tu prétends passer pour un apôtre?... Ne serois-tu pas du moins ce treizième disciple, qui après avoir donné à *Jésus* le baiser qui le fit crucifier, alla se pendre de désespoir? Ne te reposes plus, crois-moi, sur la crédulité des Français, on ne le trompe pas deux fois. Nouveau Julien, si le peuple a été séduit par ton hypocrite philosophie, crains qu'il ne soit bientôt entraîné par la mâle éloquence de Grégoire.

Déjà ton sang bouillonne, tu brûles de me connoître. Eh bien! le premier prêtre chrétien que tu rencontreras t'offrira mon image. Satisfais ta vengeance, ravis-moi le peu de bien que m'ont laissé tes complices, pour finir ma route; tu le peux, je serai encore plus riche que toi, il me restera.... l'honneur. Attentes à ma liberté, si tu le veux encore; dans les murs, sous les verroux de l'abbaye, je serai plus libre que toi au milieu de ton manège. Tes passions commandent & je commande aux miennes. Si tu me crains, tu peux charger de fers & mes pieds & mes mains, mais souviens-toi bien que jamais tu n'enchaîneras ma conscience : j'ai dit.

DISCOURS

De l'empereur Julien l'apostat aux évêques de son temps.

L'EMPEREUR dit (1) :

EVÊQUES des chrétiens , parcourant toutes les parties de l'administration de ce vaste empire , j'ai fixé aussi mes regards sur votre culte & sur vos usages. Votre religion devenue celle de presque tous mes peuples , ne peut me paroître indifférente ; & quoiqu'osent penser de moi plusieurs d'entre vous , mon dessein (je veux bien vous l'annoncer) est aujourd'hui de la perfectionner , non de la détruire. Il fut un temps peut-être où je pus connoître à fond la doctrine de Jésus , & j'ai toujours goûté la sublime simplicité de sa morale. Je n'ai point oublié les vertus que commandent vos écritures , le détachement des richesses , la modestie , l'humanité , la fuite des affaires profanes , la pauvreté d'esprit , l'obéissance due aux maîtres du monde : prêtres chrétiens , les vertus que vous enseigna Jésus , je veux vous les faire pratiquer désormais.

Jésus vous a dit : *n'ayez ni bâton , ni besac , ni chaumière ; fiez-vous à la providence du*

(1) Voyez les œuvres de Julien récemment mises au jour à Paris , 1790. Voyez sa vie par la Bletterie , & l'histoire du bas Empire.

père céleste ; il nourrit les oiseaux qui sont moins que vous à ses yeux. Evêques , je ne veux pas exiger de vous encore cet abandon parfait , cette quiétude en la providence. Vous exercez une charge publique , l'état vous doit donc un salaire : l'état se charge dès ce moment (je le veux ainsi) de pourvoir lui-même à vos besoins. Mais je vous ai assemblés pour dire que je n'entendois pas laisser entre vos mains plus long-temps ces biens , aliment de votre luxe & de votre ambition , que la crédule & imprévoyante piété de mes prédécesseurs vous a prodigués , ou permis de recevoir des sujets de l'empire. Votre maître l'avoit bien dit , *que le cœur de l'homme est avec son trésor*. Vous ne pouvez être à la fois riches & chrétiens , & sur-tout évêques. Je ne crois donc pas qu'au fond même de vos cœurs vous puissiez douter de ma justice , quand je reprends pour les pressans besoins de mes finances , des richesses qui vous sont funestes.

Ai-je tort ? j'ai souvent oui dire que Paul aimait à conjurer les chrétiens *par la modestie du Christ*. Avec cette vaine pompe qui sied tout au plus aux officiers profanes ; avec cet étalage de grandeurs , comment un évêque seroit-il aujourd'hui modeste ? de quel front parleroit-il aux prosélytes de la modestie touchante de Jésus ? ne faites-vous pas vous-même tous les jours dans vos synodes des invectives contre vos propres abus ? je serai plus sage que vous , je couperai par mes loix la racine à vos déordres. — — — — —

Jésus disoit encore *qu'il n'étoit pas venu pour être servi sur la terre , mais pour servir , que le plus grand est celui qui s'abaisse*. Evêques , vous

le savez , rien de plus inconciliable avec l'humilité , que l'esprit & le droit de domination. De toutes parts le Sénat retentit des plaintes que vos inférieurs y portent contre vos arbitraires décrets. J'ai ordonné qu'un seul ne commandât plus parmi vous ; comme un roi , comme un dieu. Le chef ne sera que le premier de tous , & ne décidera rien qu'avec le reste des prêtres & des simples chrétiens.

La pauvreté d'esprit est souvent encore prêchée par Jésus ; il en faisoit tellement cas , qu'il n'a pris que des bonnes gens pour apôtres , & n'a fait écrire ses actions que dans leur patois simple & grossier. Pourquoi donc parmi vous des orateurs, des philosophes, des poètes même (regardant Grégoire, évêque de Nazianze, son ancien compagnon d'études) on ne doit pas servir deux maîtres. Renoncez aux sciences & aux portiques , contens de savoir lire à vos initiés les leçons de Jésus.

Quand je me rapelle combien le législateur des églises recommandoit à son Timothée de ne prendre aucune part aux affaires du siècle , puis-je assez m'étonner dans mes tribunaux , parmi les officiers de mes villes , dans ma cour même , des évêques & des prêtres ? laissez à la vanité des profanes , le soin des choses aussi vaines qu'eux ; & d'après mes loix ne soyez plus occupés maintenant que de vos espérances de l'autre monde.

Quant à l'obéissance dûe à nos loix , rendez , vous dit Jésus , *à César ce qui est à César. Obéissez* , dit Paul , *à vos souverains , même injustes*. Certes , j'aurois horreur de l'être. Aussi ne vous commanderai-je rien qui n'appartienne au salut de l'empire , & ne s'accorde avec l'éter-

nelle nature , & la plus exacte raison. Je serai donc juste , mais je veux être obéi. Evêques , vous l'avez entendu , je vous le répète , je veux être obéi.

L'empereur ajouta : qu'on fasse lecture des nouveaux décrets qui regardent les prêtres chrétiens.

Julien , empereur , a décrété ces loix , concernant les évêques & les prêtres chrétiens.

ART. I. « L'état peut subvenir à la guerre contre les Perses , en reprenant & vendant les biens donnés aux églises des Galiléens ; dès ce moment ils seront regardés comme biens de l'empire , & les revenus échus déjà , entreront dans le trésor public.

II. » Les chrétiens , ni leurs prêtres , n'auront point à se plaindre de notre justice. Nous ordonnons que Félix , sur-intendant de nos finances , fasse parvenir un traitement convenable aux évêques & aux prêtres , qu'on avoit trop enrichis.

III. » Pour n'avoir plus à entendre les plaintes des prêtres contre les évêques , j'exige que parmi eux l'évêque ne fasse rien que par le conseil des prêtres qui l'entourent , & que leur pouvoir soit mis en commun.

IV. » Quand il s'agira d'élire de nouveaux chefs à l'église , les magistrats chrétiens & autres , seront à l'avenir chargés de ces élections.

V. » Pour remettre en tout une plus grande uniformité , les Métropoles impériales serviront à régler ce que les chrétiens appellent aussi leurs métropoles & diocèses.

VI » Il nous paroît plus conforme à la croyance chrétienne de mépriser les lettres & les sciences : nous ordonnons donc à leurs

prêtres de ne plus enseigner dans l'empire , & avertissons tous les chrétiens qu'il leur sied mieux de rester dans l'ignorance.

VII. » Et pour nous assurer de la soumission que leur loi même leur commande , nous voulons que tous évêques & prêtres des chrétiens fassent le serment d'exécuter & maintenir ces décrets.

A Antioche , première année de notre empire.

L'empereur le veut :
Signé FÉLIX & ELPIDIUS.

R É P O N S E (1)

De Saint Grégoire (2) , Evêque de Nazianze.

César , la justice & la raison , dont sans cesse tu réclames le suffrage en ta faveur , m'assurent du moins , que malgré ta puissance suprême , tu ne refuseras pas de nous entendre. Le bruit de tes nouvelles loix nous étoit déjà parvenu ; elles avoient déjà rempli nos cœurs d'amertume , & nos provinces de troubles & d'agitations. Déjà chargé par les évêques , desquels je suis le plus indigne de t'exposer leurs doléances , & d'intéresser pour nous ton humanité , j'avois composé cet écrit (Sentimens

(1) Cherchez à la bibliothèque du roi , parmi les inédita de ce pere.

(2) On n'a pas besoin d'assurer que Grégoire de Nazianze n'est pas Grégoire , curé d'Ambermenil , l'apôtre des Juifs. Sans doute ils ne sont pas de même religion.

des évêques chrétiens, qu'il déposa aux pieds de Julien). J'ose y discuter les actes de ton pouvoir, & t'en montrer les bornes. J'oserai, si tu le souffres, répondre en peu de mots à tes réflexions, que tu crois sans doute aussi fortes qu'elles sont amères & cruelles.

César, toi-même tu nous a rappelé qu'un jour tu fus instruit des vérités de Jésus. Je donnerois, n'en doute pas, ma vie pour te procurer le bonheur d'y revenir encore. Pourquoi tant de vertus, ô Julien, dont tu vas perdre le prix ?

Tu veux, dis-tu, nous faire exercer les vertus que nous enseigna Jésus. Tu ne pourrois faire un plus bel usage de ta puissance, si tels étoient tes desirs; mais tu veux nous détruire, & les vertus des chrétiens déplaisent à ta philosophie. Crois-tu juste & raisonnable, en nous accablant de ta force par des sarcasmes, peu dignes de ton génie; en dépouillant nos églises de leurs saintes richesses, de feindre pour nous le zèle hypocrite d'un bienfaisant législateur.

Tu veux être obéi, tu nous l'as deux fois fait sentir hautement. Crains-tu de ne pas l'être ? vis-tu jamais les chrétiens rebelles ? Ils obéiront, quand tu n'en voudras qu'à leurs fortunes. Tu n'espères pas du moins subjuguier leurs consciences ? Ils obéiront, te dis-je ; & qu'opposeroient-ils d'ailleurs aux ministres de tes volontés, à tes légions ? Tu proposes à tes soldats & à tes magistrats nouveaux, des biens à envahir ; leurs armes & leur cupidité te répondent assez du succès. Mais tu veux être ravisseur & juste à-la-fois, voilà ce qui passe les bornes de ton pouvoir.

Non, César, ces biens ne sont point à toi, ils ne sont point à l'état qui ne les a pas donné; ils sont aux autels, puis à la veuve, aux pauvres, à l'orphelin. Les loix de l'état permirent à nos donateurs d'exprimer leurs intentions, sous la garantie sacrée de la foi publique : voulurent-ils, ces donateurs, faire des largesses à tes soldats, à tes favoris ou à ces vauriens perfides, qui tôt ou tard, si les sages en sont crus, abymeront cet empire ? Tu violes donc les loix, en violant les volontés des citoyens consacrés par les loix ? tu fais donc des ravisseurs de ceux qui participeront à ces ventes sacrilèges ? tu aveugles la conscience d'une partie de tes sujets, tandis que tu enlèves aux autres leurs possessions légitimes.

Dis-nous, empereur savant & philosophe, quand il dépendroit de toi de changer & de casser les volontés des morts jusqu'ici pourtant aussi révérees que leurs cendres : quand tu pourrois à l'avenir assigner à nos revenus d'autres destinations, dans quel code de société humaine, chez quels barbares as-tu vu qu'il fût juste d'ôter à des citoyens innocens, encore vivans, liés par la conscience de leur religion à un état immuable, de leur ôter, dis-je, une existence acquise, & des jouissances de biens garanties par toutes les loix ? tes satellites eux-mêmes ont été frappés de la nouveauté de tes entreprises. O Julien, quand Néron se jouoit des hommes, & violoit les propriétés, que pensois-tu de lui ?

Ne te charges donc plus d'être envers nous le ministre de la providence. Elle avoit ennobli le service des autels; & tu tentes de le dégrader par un avilissant salaire (Grégoire

fixa les yeux un moment sur l'empereur). Permets, César, que je poursuive. Tu te plais à rencontrer des vices où devroit en effet ne régner que la vertu. Tu abuses de la pieuse exagération de nos synodes, & tu affectes de croire à l'excès de nos maux par les excessifs reproches de notre zèle. Sans doute parmi nous tout n'est pas pur. Quel établissement, même divin, peut rester pur parmi les hommes ? ne corrompent-ils pas la raison même qui est la divine essence ? Comment, au milieu de l'immense corruption, le sel de la terre ne s'affadiroit-il pas ? nous louons Dieu de ce que les contagieux exemples ne prévalent pas sur nous davantage. Tu vois nos désordres ; mais pourquoi taire les vertus des chrétiens ? pourquoi ne dis-tu pas que c'est à l'économie des pontifes, à la brûlante charité des prêtres que l'état doit ces asyles préparés à l'indigence que tu te proposes d'imiter, & qui arrachent l'admiration de ton cœur naturellement humain ? pourquoi ne dis-tu pas qu'aux temps des calamités, ces richesses coulent de nos mains pour aller rendre le bonheur à tes sujets ? pourquoi ne vois-tu pas quelle source de bienfaisance tu vas tarir ? montres-nous parmi les tiens des revenus plus réellement consacrés à la patrie.

Je viens à cette discipline nouvelle dont tu daignes, grand empereur, t'occuper pour nous. C'est ici qu'il est bon que tu te rappelles nos usages. Tu nous prêches l'humanité, quand tu te proposes de nous renverser en nous jettant dans l'anarchie. Comme tu prêtes des armes à la cupidité humaine par l'usurpation de nos

biens , tu prêtes des armes à l'orgueil en égalant les prêtres à leurs chefs.

Tu serois trop sage , César , pour proposer de telles loix à tes armées , pour détruire cette hiérarchie de commandemens & d'obéissances.

Le but de pareilles loix à notre égard est assez visible ; mais la conscience admettra-t-elle ces loix que repousse la sagesse ? parles , Julien , veux-tu faire des martyrs ou des apostats ? (Ici l'empereur prit un air sévère , & dit qu'il n'avoit pas trouvé jusques là un tel excès de hardiesse ; « c'est , répondit Grégoire , qu'apparemment tu n'as pas encore rencontré d'évêques ». Puis il continua). J'usurai donc encore , ô empereur , de ta patience à m'écouter. Paul dont tu cites les écrits , laisse-t-il aucun doute sur la nécessité d'une divine subordination dans l'administration des églises ? ne dit-il pas que nous sommes à la vérité , tous membres de Jésus-Christ ; mais que ces membres ont des opérations diverses ? que le Saint Esprit lui-même a tissus les liens de subordination qui font que les uns sont évêques , c'est-à-dire gouverneurs ; les autres , &c. &c. s'il est des gouverneurs , les autres chrétiens sont donc gouvernés & soumis ? & jamais en effet les premiers prêtres & fideles , n'imaginèrent que l'esprit saint voulût établir une démocratie presbytérale. L'usage présent s'appuie sur tous les plus antiques exemples. Vois dans les vénérables lettres de l'évêque Ignace , martyr de Jésus ; sa paternité pour son presbytere , & quel respect absolu décoroit son épiscopat ! Reconnois encore dans Cyprien le beau modele d'un évêque ordonnant de la discipline à la tête de

son église. Sans doute que le pontife doit s'entourer de conseils, puisqu'homme il est faillible ; mais ce fut à lui toujours de juger des esprits , de placer librement sa confiance, & de porter seul les jugemens sur l'administration des églises qui lui sont confiées ; on nous impute à tyrannie quelques actes de justice sévère ; tu t'attendris aux plaintes de nos inférieurs dans le sénat ; ô Julien, veuilles toi-même un jour considérer de près ceux que tu plains ; tu ne trouveras point parmi ceux-là de vénérables frères dans le sacerdoce, ces hommes dignes de l'amour de tes peuples, dignes de ton estime. Tu verras que ces prêtres rebelles qui font retentir les tribunaux de César, sont uniquement ceux qui nous attirent tes invectives. Pourquoi donc, empereur, proteges-tu le vice, quand nous le poursuivons ? pourquoi ne serois-tu bon que pour les méchants ? & s'il a toujours été rare qu'un pontife fût oppresseur, quand sur-tout nos loix & notre discipline furent-elles jamais plus charitables & plus douces, plus mesurées & plus conformes à tes rescrits ?

Si tu connois si bien notre culte & nos usages, tu fais donc encore que l'apostolat ne ressemble point à tes légions ; toi ou tes magistrats peuvent restreindre, étendre, arrêter les juridictions qui émanent des sources impériales ; mais, César, ce n'est point ton souffle qui inspire les évêques : leur mission n'est point civile, & comme ils seroient coupables s'ils touchoient à ton sceptre, tu l'es quand tu oses toucher à l'arche sainte.

Ne crois pas que nous nous plaisions à con-

damner tes ordonnances. Nous n'aspirons qu'à les ajuster pour ainsi dire à nos devoirs : notre premier vœu , c'est d'obéir. Tu juges meilleur que les diocèses de l'empire servent à régler le nombre & le lieu de nos diocèses religieux. Ce n'est point à nous de juger avec toi de l'utilité de ce dessein. Mais pourquoi ton humanité dédaigne-t-elle les faciles arrangemens que tu nous pouvois permettre ? C'est à l'église qu'appartient seulement les missions des pontifes : l'église peut seule étendre, resserrer ou changer les pouvoirs intérieurs de gouverner les âmes. Pourquoi ta sagesse n'a-t-elle donc pas laissé opérer ces changemens aux pontifes mêmes, qui les eussent épurés par l'application des formes sacrées , & par des démissions canoniques , combinées dans la prudence des synodes ? qu'en auroit-il coûté à ta puissance ? tes ordres seroient-ils moins accomplis ?

Un mot encore sur la discipline nouvelle. Je ne dirai rien de tes opinions ; quelques soient tes idées , il te semble vrai du moins qu'il importe à tes sujets quels hommes d'entre nous leur annonceront tes devoirs & le but de la vie humaine. La morale du philosophe & celle du chrétien ne sont pas séparés d'une intervalle immense. Tu dois donc mettre à l'enseignement moral, le même prix que nous. Or, je te le demande, qui de nous ou de tes magistrats doivent mieux connoître les docteurs & les talens qui conviennent aux peuples & aux divers lieux ? Tu transfères à tes magistrats les élections dont tu nous prives ; mais es-tu sage d'abandonner au sort des intrigues , & à la vénalité , peut-être , la morale & les vertus des citoyens ?

J'aurois beaucoup à dire encore : mais il est des objets sur lesquels le silence te prouvera mon refus. Je passe à cette loi dont tu parois t'applaudir. A en juger par le sel de la plaisanterie que tu t'es efforcé d'y répandre , tu ne veux plus de nous dans tes accadémies , tu ne veux plus que des bouches pures insinuent dans les jeunes cœurs l'amour des vertus chrétiennes avec celui des lettres. Tu veux des philosophes!..

Que ne disois-tu , sans détour , puisque l'intention fait tout , je ne veux plus que les enfans des citoyens apprennent la doctrine de Jesus ; je veux qu'ils apprennent à imiter les mœurs du grand Jupiter , les vertus de Vénus , mère des Césars , la douce sensibilité du Dieu Mars. Je veux au moins qu'ils prennent pour modèles les maîtres que je leur donnerai ; qu'au lieu de ces maîtres rustiques & austères , ils pratiquent l'élégance des mœurs Grecques ; qu'au lieu d'une puérile charité , ils aient cette froide & calculante sagesse qui fait les grands & bons citoyens. Je veux que nuls ne brillent dans l'empire , que ceux qui pensent comme moi. Je ne veux plus que mes amis aient à lutter contre la fougue impétueuse & l'âme brûlante des orateurs chrétiens. Je veux que le christianisme s'avilisse & tombe.

Mais , ô sage empereur , l'as-tu cru possible ? Le fils de Marie l'a emporté sur le fils de Saturne , il a vaincu les bourreaux , il a survécu à Néron ; les chrétiens sont l'empire ; tes philosophes pourront séduire quelques hommes corrompus par les délices & les richesses ; mais , crois-moi , le bon peuple qui a goûté le don de Dieu , ne sera plus idolâtre ni athée , il préférera le Dieu qui s'est fait homme pour nous faire enfans de la divinité , qui s'est hu-

milié jusqu'à mourir en croix pour nous tirer des éternels supplices ; ce Dieu là est plus près de son cœur.

Ainsi , ô Julien , il étoit plus digne de ta politique , de ton amour pour les lettres & les sciences , de les animer parmi nous. Déjà dans l'autre partie de l'empire Romain , elles n'ont d'hommes célèbres que parmi les prêtres. Jetez les yeux sur les anciens empires. Ils ont disparu. Dieu veuille soutenir plus long-temps celui qu'il t'a confié. Mais la puissance même de ton empire , son immensité , ce grand nombre de peuples jaloux , ces barbares aguerris dans le nord de l'Asie , tant d'autres causes , la caducité des choses humaines , peuvent dissoudre ce majestueux colosse aux pieds d'argile. Ces causes , ô César , ne pourront rien sur la religion , elle traversera les révolutions & les siècles. Que ne la changes-tu ? loin de lui défendre la conservation des lettres & des connoissances , elle pourroit , si tu l'aimois , porter aussi ta gloire à la postérité la plus reculée.

Tu pensois nous insulter en parlant avec les termes du mépris de la touchante & véridique simplicité de nos écrivains sacrés. Mais , César , Paul , que tu connois , étoit-il sans lettres ? Paul ignoroit-il la philosophie des Grecs , & même leur poésie ? J'ose te demander ton avis ; Libanius , dont tu fais cas , a-t-il l'éloquence de Paul ?

Julien , tu t'es souvenu de notre jeunesse , & du tems où nous partagions le goût d'Homere. Comment tes regards m'ont-ils reproché un souvenir si tendre & si cher d'ordinaire aux cœurs bons & sensibles ? Combien ce souvenir auroit pu m'être cher en

revoyant mon empereur ! Oui , j'aimai les vers , & les aime encore. En ai-je profané l'usage ? ai-je flatté les tyrans ? ai-je chanté la volupté ? j'ai chanté le Dieu que j'adore , & célébré l'amitié & la vertu.

Je vais finir : reçois, César , le serment que tu nous demandes. Nous jurons que tu n'a pas de sujets plus fideles que nous ; nous jurons d'enseigner à tes peuples l'obéissance qui t'est due ; nous jurons que tu es le plus fort (car à ce titre seul nos biens t'appartiennent) mais nos consciences ne te sont point soumises. Toi-même as déclaré , & Libanius en ton nom , que tu ne forçois point les consciences. Nos principes , nos scrupules , s'il te plaît de les nommer ainsi , ne portent point d'atteintes à tes véritables droits ; en ce qui ne fera qu'injuste , nous céderons à la nécessité ; si tu violes le droit de nos consciences , nous périrons plutôt que d'obéir.
